

Association « Les Amis de Mary Cassatt »
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 08/04/2017

La réunion se tient, sous la présidence de Marie-Christine Maufus, dans les locaux de la mairie du Mesnil Théribus, siège de l'Association.

Marie-Christiane Maufus ouvre la séance à 10 heures.

Membres présents : Mesdames Caroline Chaineaud, Marijke Chaineaud , Carole Delande, Anne-Marie Fedoroff, Sylvie Gouguenheim, Marie-Christine Maufus, Evelyne Nique-Boin et Marie-José Pellé ; Messieurs Christian Barbé, Maurice Dallut, Victor Grammatyka, Philippe Lansoy, Gérard Moulin, Jean Claude Thomas. Guy Vade pied a été invité. Michel Daras Siffait de Moncourt a donné pouvoir à Mme Fédoroff.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M.C.Maufus accueille les participants.

Elle remercie vivement Carole Delande, maire du Mesnil-Théribus de sa présence, et de son hospitalité dans les locaux de la mairie. Les remerciements vont aussi aux membres du conseil municipal qui assistent à cette assemblée.

A l'ordre du jour, figurent les points suivants :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election de deux nouveaux membres au Conseil d'administration
- Nouveaux projets et perspectives

A la demande de M.C.Maufus, une minute de silence est observée à la mémoire de Jean-Pierre Chaineaud, président de notre Association jusqu'à son décès très brutal le 10 janvier 2017.

Rapport moral (M.C.Maufus)

L'année 2016 et le début 2017 ont été dramatiques pour notre association, avec la disparition de trois de nos membres, et de notre président.

-Marie-Christine Halpern, décédée le 21.02.2016, membre de notre conseil d'administration, secrétaire adjointe, chargée des affaires juridiques et membre fondateur de l'association, fille de Bernard Halpern (+1978) grand médecin français immunologiste et allergologue, qui avait conservé la maison familiale située dans la rue qui porte son nom au Mesnil-Théribus.

-Marc Milhoud le 30 décembre 2016, et très récemment Daniel Duclos.

Le 10 janvier 2017, notre président Jean-Pierre Chaineaud décédait subitement.

Marie-Christine Maufus retrace alors le parcours de Jean-Pierre Chaineaud au sein de l'Association.

Jean-Pierre Chaineaud, maire du Mesnil-Théribus, entre dans l'association en 2009 et accepte d'en devenir président à titre privé lors des assemblées du 6 juin 2009 en remplacement de Jean-Eric Ménard, qui en était le président depuis sa création ; l'association a 7 ans (l'âge de raison!). Elle possède un site internet, et a obtenu la création de trois panneaux touristiques (château de Bachivillers, château de Beaufresne et à l'entrée du cimetière du Mesnil Théribus, où est située la sépulture de Mary Cassatt et de sa famille). Jean-Pierre va immédiatement se passionner pour cette nouvelle mission et il comprend très rapidement la nécessité, pour mener à bien la création d'un centre culturel à la mémoire de Mary Cassatt, qui serait idéalement situé dans les locaux du château de

Beaufresne, de sensibiliser les autorités locales, régionales, voire nationales, en faisant valoir le bien fondé de ce projet. Les contacts sont ainsi pris avec la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, le Département et le Conseil Régional. Jean-Pierre est également convaincu qu'il faut rechercher des appuis ("sponsors") dans le pays d'origine de l'artiste (les USA).

Une discussion autour de ce dernier point fait entrer en relation, d'une manière fortuite, M.C.Maufus et Jean-Pierre Chaineaud en 2012. Notre vice-présidente est étroitement associée, par son activité professionnelle, au milieu artistique de la peinture.

Le projet commence à être pris en considération par la communauté de communes, le conseil régional et le conseil général, qui vont accorder des subventions permettant de mettre en route les premières activités de l'Association (site internet, exposition, réalisation d'une étude muséographique et scénographique pour le rez-de-chaussée du château de Beaufresne). Jean-Pierre Chaineaud est en contact étroit avec V.Grammatyka, directeur de l'établissement du Moulin Vert au Mesnil Théribus, ainsi qu'avec la direction générale parisienne du Moulin Vert.

Dans un premier temps, la direction générale du Moulin Vert va envisager de mettre le rez-de-chaussée du château à la disposition de notre association.

Dès 2012, Jean-Pierre manifeste ainsi sa volonté d'établir une convention tripartite Moulin vert - Commune - Association des Amis de Mary Cassatt, qui permettrait d'avoir accès au rez-de-chaussée du château, et d'y faire un lieu de mémoire.

Une suite d'évènements, au niveau de l'administration du Moulin Vert, mais aussi de notre Association, va rendre difficile, pendant trois ans, l'élaboration d'une politique cohérente. Cela a beaucoup affecté Jean-Pierre.

En 2014, le Moulin Vert prend une position défavorable pour nous en ce qui concerne le rez-de-chaussée : il n'est plus question de le mettre à disposition.

Puis, un nouveau conseil d'Administration du Moulin Vert est mis en place (Monsieur Péricard, président et Mme Sophie Péron, administratrice) en 2015, qui change de position sur ce point. Enfin, dernier rebondissement, en septembre 2016, le Moulin Vert annonce sa volonté de mettre en vente le château ...

Une crise profonde affecte notre association en 2014 (arrivée de Philippe Lansoy et M.C.Maufus, démission de plusieurs membres). Enfin, le dernier évènement malheureux concerne la perte d'archives dans les inondations qui ont frappé le vallon du Rû du Mesnil.

En 2015, les statuts de l'Association sont renouvelés.

Enfin, en 2016, Jean-Pierre, épaulé par plusieurs des membres de notre Association, ébauche un projet d'envergure afin de permettre la réalisation d'un pôle culturel en mémoire de Mary Cassatt dans le site du château de Beaufresne. Ce projet fait intervenir plusieurs partenaires : la commune du Mesnil Théribus, notre association, l'Association du Moulin Vert, ainsi que le Conseil Régional des Hauts de France, et le Conseil Départemental de l'Oise.

Jean-Pierre, après les périodes difficiles, a toujours su surmonter les tempêtes et retrouver l'énergie nécessaire pour conduire ce grand projet.

De belles manifestations se sont déroulées au cours des dernières années, des contacts importants ont été pris.

- En 2011 : journée des plantes au château, stand de l'association avec conférence et lecture.

- Le 16 juin 2013 : fête des 10 ans de l'Association.

- Journée Mary Cassatt pour le 90 anniversaire de sa mort le samedi 18 juin 2016, avec baptême de la rose Mary Cassatt et cérémonie auprès de la sépulture de l'artiste.
A suivi un magnifique concert-projection dans l'église Saint-Léger du Mesnil Théribus.
- Le samedi 5 novembre 2016, à 20h : conférence de Guy Vade pied, auteur de l'ouvrage "Mary Cassatt, les impressionnistes et l'Amérique", au château de Beaufresne.

En 2016, il n'y a pas eu d'assemblée générale de l'Association, mais une réunion importante du conseil d'administration s'est tenue le 24 septembre 2016, au cours de laquelle a été portée à notre connaissance les projets immobiliers de l'Association du Moulin Vert (mise en vente du château seul). Cette éventualité redonnait une consistance à notre projet. Jean-Pierre a repris sa croisade auprès des élus (Madame Cayeux, Monsieur Xavier Bertrand). Une rencontre avec la nouvelle direction du Moulin Vert a permis l'expression de notre souhait d'acquérir le château.

Dans cette optique, la réalisation d'un document pour permettre de rechercher des fonds et des partenaires français mais aussi américains, a été mise en oeuvre. Ce point a été mentionné plus haut.

Après le détournement frauduleux du nom de domaine du site de l'Association, il fallait revoir la politique de notre site. Le travail a commencé avec le concours d'Anatole Mellier.

Le nouveau nom de domaine est : cassatt-mesnil-theribus.org

avec les entrées suivantes : Accueil / L'Association / Mary Cassatt / Le Mesnil-Théribus / le Château de Beaufresne / L'Actualité.

Après une période marquée par les crises et les indécisions, 2016 fut une belle année pour la présidence de Jean-Pierre. Une perspective était ouverte pour la réalisation de son souhait le plus cher : créer un lieu de vie "Mary Cassatt" au Mesnil-Théribus, lié à la possibilité d'acquisition du château.

Soumis au vote des membres présents et représentés, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

M.C.Maufus donne la parole à Philippe Lansoy pour l'exposé du rapport financier.

Rapport financier (Philippe Lansoy)

Au 01/01/2015, le compte courant était crédité de xx euros, et le compte sur livret de yy euros. Le total des cotisations perçues dans l'année était de 405 euros.

Au 01/01/2016, il y avait xxx euros sur le compte courant, et yyy euros sur le compte sur livret. L'Association a perçu une subvention de 500 euros du Conseil Départemental. Les postes de dépenses ont été 1) 399 euros pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur ; 2) 2 847 euros pour l'organisation de la journée anniversaire et 3) 262 euros pour la soirée de la conférence de G.Vadepied.

Au 01/01/2017, les deux comptes de l'Association, qui sont au Crédit Mutuel, sont crédités de xxxx euros pour le compte courant et de yyy euros pour le compte sur livret.

Philippe Lansoy rappelle qu'en 2014, l'Association a reçu une avance de 8 000 euros du conseil régional, dont la paierie générale a réclamé le remboursement en 2016.

J.P.Chaineaud a rassemblé des justificatifs d'utilisation de crédits à hauteur de 16 000 euros. Il n'y a pas eu de demandes depuis novembre 2016. L'affaire doit être considérée comme classée.

M.J.Pellé précise que le Crédit Mutuel peut aider les Associations, par le biais de publicité dans des affiches imprimées pour les Associations, ce qui permet d'alléger les dépenses.

.....

Le rapport financier reçoit l'approbation du conseil à l'unanimité.

Election de nouveaux membres au Conseil d'administration

Sur proposition de M.C.Maufus, les candidatures de Marijke Chaineaud et Sylvie Gouguenheim sont retenues. Après vote favorable à l'unanimité, Mmes M.Chaineaud et S.Gouguenheim font désormais partie du conseil d'administration, qui compte maintenant 14 membres.

Projets pour 2017 (M.C.Maufus)

Quatre axes de développement sont proposés :

-poursuivre ardemment le projet conduit par Jean-Pierre Chaineaud de création d'un pôle culturel "Mary Cassatt" au Mesnil Théribus sur le site de Beaufresne : la réalisation d'une brochure séduisante présentant le projet est indispensable pour "approcher" des bailleurs de fonds (subventions nationales mais aussi subsides étrangers, surtout américains). La mise en place d'une plateforme Giverny-Auvers-Eragny-Le Mesnil devra être envisagée à terme.

Après la rentrée de septembre, les contacts seront repris avec les différents partenaires (commune, conseil départemental, conseil régional), pour faire avancer le projet de pôle culturel. Ce pôle pourrait être une locomotive économique.

De nombreuses possibilités peuvent être envisagées : logement des visiteurs en utilisant les capacités des structures locales (golfs) ; activités à l'intérieur et à l'extérieur du château ; création de chambres pour les étudiants dans le château. Il ne faut pas écarter des projets plus modestes : remise en route de l'exposition "chapeaux", prévue précédemment (un exemplaire a été réalisé. Il ne semble pas être resté sur le site de Beaufresne).

Il ne faut pas oublier la nécessité de capter l'intérêt de la population locale. Une information avec le soutien de la presse locale est nécessaire.

La conférence de Guy Vadepiéd a attiré un public nombreux venant de diverses communes du canton.

La mobilisation d'habitants des communes dans lesquelles Mary Cassatt a vécu (outre le Mesnil Théribus, c'est le cas de Bachivillers) peut être un objectif. L'intervention de Mme Delande, maire de Le Mesnil Théribus, sera importante.

M.C.Maufus redit combien ce grand projet culturel et touristique est légitime.

L'achèvement du site Internet est également une priorité, car c'est un outil de connaissance indispensable. Il faudra réouvrir une page Facebook.

Augmenter le nombre des membres en intéressant des personnalités politiques, culturelles, historiens, écrivains et aussi les habitants du Mesnil-Théribus et des villages des environs est un autre objectif.

Le flyer est à repenser. Il faudra refaire un nouveau bulletin d'adhésion.

Si des expositions traitent de sujets d'intérêt dans la perspective qui est la notre, des contacts seront pris avec les organisateurs.

M.C.Maufus ne cache pas qu'il s'agit d'un projet difficile, mais dans la droite ligne de celui qu'a initié J.P.Chaineaud.

Suivent des échanges qui comprennent commentaires et suggestions sur les projets énoncés par M.C.Maufus.

-M.Dallut suggère de faire imprimer des cartes postales (mais il y a peut-être des problèmes de droits), de faire réaliser un timbre (mais il en existe déjà un).

-E.Nique-Boin propose d'organiser un voyage.

-Guy Vade pied, qui a été invité à participer à notre assemblée générale, remercie M.C.Maufus. Il rappelle les liens qu'il avait tissés avec J.P.Chaineaud. Il a fait une démarche par courrier auprès de X.Bertrand, président de la région des Hauts de France. Celui-ci a répondu. A propos de l'acquisition éventuelle du château, Guy Vade pied pose la question de l'origine possible des fonds (publics ou privés). Il lui semble nécessaire d'avoir accès au parc de la propriété et au Moulin, où Mary Cassatt a réalisé son oeuvre gravée. M.C.Maufus revient sur l'aspect "lieu de vie" du projet. De tels projets sont susceptibles d'évolution : ainsi, la scénographie des lieux est refaite actuellement à Auvers sur Oise. G.Vade pied propose la recréation d'un atelier de gravure dans le Moulin, avec l'intervention d'apprentis graveurs. Pour cet aspect de l'oeuvre du peintre, pourrait-on envisager l'exposition de gravures et de pastels ? Ce serait plus facile que pour des peintures - pour des raisons évidentes de difficultés de prêts des oeuvres et de coût d'une telle opération (M.C.Maufus).

-Mr Moulin considère qu'il faut prendre "culture" dans tous les domaines possibles. Il suggère d'élargir le champ des activités (par exemple vers les enfants). Il est rappelé que dans un premier projet d'animation du site, les élèves de l'établissement du Moulin Vert étaient impliqués.

-V.Grammatyka, direction de l'établissement du Moulin Vert redit les relations très étroites qu'il entretenait avec J.C.Chaineaud. Il fait ensuite un rappel historique : projet de mise à disposition du rez-de-chaussée du château, intervention des enfants du lycée agricole dans l'accueil des personnes (un courrier de la présidence avalisait tout cela). Mais ceci a été remis en cause puisque la convention a été invalidée.

La nouvelle présidence du Moulin Vert reprend le problème de l'évolution du site, en tenant compte principalement du fait que le bâtiment n'est plus aux normes. Il lui faut trouver de l'argent pour réaliser de nouveaux bâtiments. L'estimation du château réalisée par les Domaines est de 500 000 euros (avec une marge de discussion de 10%).

V.Grammatyka s'adresse alors à Mme Delande, maire de la commune : il est très important d'avoir son soutien.

(Mme Delande, liée par d'autres obligations, quitte la séance).

-Mme Nique-Boin suggère l'exposition de reproductions de tableaux dans le parc. Est envisagée également la création d'un itinéraire dans le parc. C'est prévu ; on pourrait également placer des panneaux dans le village (M.C.Maufus).

-V.Grammatyka annonce qu'il a mandat de l'Association pour la vente d'une partie du parc, et de l'aile construite à côté du château. Cela donnerait de la cohérence au projet de création du pôle culturel (J.C.Thomas).

-M.C.Maufus interroge V.Grammatyka à propos du projet d'aménagement et d'animation de la maison Avron, à Hardivillers en Vexin, qui a été léguée à la commune (dont le maire est Mr Grammatyka). V.Grammatyka rappelle les projets de sa commune : création d'un lieu de création pour les artistes, en particulier dans le domaine de l'écriture, organisation d'une journée Avron le 30 septembre.

-G.Vade pied rappelle la réussite qu'a été la création du Musée de la nacre à Méru.

-M.J.Pellé a écrit un livre sur Mary Cassatt. Elle a de bons espoirs de le voir publié dans un avenir proche. M.J.Pellé précise qu'elle n'a pas trouvé à ce jour d'indications sur d'éventuels contacts entre Mary Cassatt et H.Le Sidaner. Ceci est confirmé par G.Vade pied.

A propos des problèmes d'édition, l'accent est mis sur le montant exorbitant des droits réclamés par les musées pour la reproduction des oeuvres qu'ils détiennent (M.J.Pellé, G.Vadepied, M.C.Maufus). Le syndicat de la presse artistique essaie de faire baisser ces droits.

L'ordre du jour étant épuisé, M.C.Maufus remercie les participants et déclare close la séance à 12 heures.

M.C.Maufus, vice-présidente de l'Association